



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Associations caritatives

Question écrite n° 39624

Texte de la question

M. Thibault Bazin attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les besoins des associations caritatives dont l'action est d'autant plus indispensable en ces temps de crise sanitaire. Leurs interventions se sont en effet intensifiées du fait des besoins sanitaires (par exemple la Croix-Rouge qui participe à la campagne de vaccination dans certains centres) mais aussi sociaux du fait de l'augmentation des personnes en situation précaire. Si l'État a mis en place, en novembre 2020, un plan de soutien de 100 millions d'euros dédié au financement de projets portés par des associations de lutte contre la pauvreté, ce plan qui n'a connu qu'une vague au lieu des deux annoncées ne suffit pas pour faire face aux frais d'intervention qui s'accumulent. C'est ainsi que les déplacements des bénévoles pour l'accueil dans les centres de vaccination ne sont pas compensés depuis des mois, tout comme le reste à charge des services civiques engagés dans ces centres. Il vient lui demander ce que le Gouvernement compte mettre en place pour aider ces associations dont l'implication est indispensable sur tout le territoire pour le bon déroulement de la vaccination contre la covid-19.

Données clés

Auteur : [M. Thibault Bazin](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39624

Rubrique : Associations et fondations

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juin 2021](#), page 5013

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)